

Marie-Christine, Jean-Pierre, Jean, Georges et les autres...



Marie-Christine Barrault et son complice Jean-Pierre Arbon ont mis en miroir deux monuments de la culture française. PHOTOS PHILIPPE PAUCHET



Didier Serrurier, adjoint à la culture, a présenté le duo.

SECLIN. L'un est né en 1621, l'autre en 1921... Mettre en miroir Jean de La Fontaine et Georges Brassens, quelle idée ! Pas si saugrenue que ça, puisqu'un collectif d'auteurs, dont Philippe Paraire, écrit en 2010 un ouvrage consacré aux « deux poètes engagés d'avant-garde » (*), si loins et si proches à la fois. Les comédiens Marie-Christine Barrault et Jean-Pierre Arbon (qui signe le spectacle, mis en scène par Pierre Fresquet) n'ont pas dit s'ils s'étaient inspirés de ce livre, vendredi soir à la salle des fêtes. Ils ont récité, lu, déclamé, murmuré, scandé, chanté, joué les célèbres fables, auxquelles répondaient, comme en écho, les non moins célèbres chansons, accompagnées évidemment à la guitare.

LA RECETTE POUR NOTRE-DAME

Environ 70 personnes ont écouté le duo ; la recette de la soirée (le billet

était à 8 €) ira à la rénovation de Notre-Dame-de-Paris, a précisé l'adjoint à la culture Didier Serrurier. Ce fut une heure quinze de beaux et bons mots, d'humour aussi, souvent entre satire et rébellion. On est surpris d'entendre que *Quand on est con* résonne avec *Le Renard et le bouc*, que les deux artistes voient les femmes, l'épicurisme, la mort ou le pouvoir du même oeil. Et puis, ce Jean-Pierre Arbon, moins connu que sa partenaire mais qui excelle avec sa voix, sa guitare, son oeil pétillant et ce sourire coquin sous la moustache... Est-ce une idée ou il ressemble un peu à Brassens ?

Il manque juste à ce spectacle un peu d'interactivité. Un bonjour, un au revoir et, pourquoi pas, quelques strophes ou refrains récités ou entonnés ensemble. Le public seclinois ne demandait sans doute que ça... ■

ISABELLE ELLENDER

(*) Édition L'Épervier.

La vidéo protection est active depuis mercredi

VENDEVILLE. Durant le premier trimestre, les monteuses ont installé douze caméras en divers points de la commune. Les emplacements ont été déterminés en fonction des besoins constatés et en collaboration avec les forces de l'ordre. Elles sont de deux types, soit avec un zoom large pour la détection de mouvement, soit avec un zoom étroit pour la lecture des plaques d'immatriculation. Les informations sont centralisées à la mairie, dans une pièce sécurisée ou ne peuvent accéder que trois personnes : le maire, l'adjoint à l'urbanisme et le directeur général des services. L'information arrive en temps réel dans une impressionnante armoire informatique et conservée pendant 14 jours. À l'écran, sur une mosaïque, on peut voir en direct ce qui se passe dans la commune. Sur un simple clic l'image apparaît en plein écran. Il est ensuite possible de zoomer pour mieux voir les détails de la scène observée, de revenir en arrière pour voir le véhicule précédent. Le logiciel très puissant permet de connaître le parcours d'un véhicule, il suffit pour cela d'indiquer son numéro d'immatriculation pour que les images de tous ses points de passage soient sélectionnées. La transmission des informations obéit à une procédure administrative et juridique particulièrement soignée sur le respect de la loi. À la fin de l'été, le dispositif sera complété par quatre caméras surveillant le parking de l'église. ■ V. L. (CLP)



**DU 26 AU 29
AVRIL 2019**

**PARC DE LA RAMIE
SECLIN**

1 VERRE OFFERT*

Salon Les VINS de Terroir

et Produits Régionaux

**300
EXPOSANTS**

HORAIRE :
VENDREDI À DIMANCHE 10H-20H
LUNDI 10H-17H

www.vins-de-terroir.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
* 1 PAR PERSONNE / PHOTOCOPIES INTERDITES

45^{ÈME} ÉDITION

**RESTAURATION SUR PLACE
BOUTEILLES À GAGNER**

RETROUVEZ NOUS SUR
LA PAGE FACEBOOK
SECLIN LESVINSDETERRAIR